



# Déclarations et Discours

---

N° 73/19

## LA VALEUR DES CONSULTATIONS BILATÉRALES ET DES RELATIONS CULTURELLES

Échange de lettres entre Son Excellence M. Walter Scheel, vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne et l'honorable Mitchell Sharp, secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, le 28 septembre 1973.

\* \* \* \*

*Les lettres ci-après ont été envoyées le 28 septembre 1973 par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, au ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne:*

I

Ottawa, CANADA  
le 28 septembre 1973

Monsieur le Ministre,

Au cours de nos entretiens à l'occasion de votre visite à Ottawa nous avons eu l'occasion de revoir l'ensemble des consultations bilatérales qui, sous diverses formes et dans de multiples domaines, eut lieu entre la République fédérale d'Allemagne et le Canada. Nous avons pu constater avec satisfaction que plusieurs de nos intérêts communs sont déjà traduits par divers accords dans les domaines de la science et de la technologie, de la recherche et de la production de défense, de la sécurité sociale et bien d'autres.

Nous avons également noté que des discussions bilatérales sur des sujets d'intérêt commun constituent une méthode efficace pour améliorer l'étendue et la qualité de nos relations. A cette fin, nous nous sommes entendus, sans prescrire de formule particulière, que des consultations bilatérales auraient lieu normalement entre hauts fonctionnaires ou au niveau ministériel selon que les circonstances l'exigent et le permettent. Chaque partie pourra proposer le temps, le lieu et les sujets de toute réunion de cette nature.

---

Nonobstant de telles réunions, nous avons exprimé notre désir de continuer à encourager un échange accru de visites entre la République fédérale d'Allemagne et le Canada.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

*Mitchell Sharp*

Son Excellence Monsieur Walter Scheel  
vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères  
de la République fédérale d'Allemagne

.....

II

Ottawa, CANADA  
le 28 septembre 1973

Monsieur le Ministre,

Je me réfère aux conversations que nous avons eues au cours de votre séjour à Ottawa, relativement au souhait exprimé de part et d'autre d'élargir la coopération dans le domaine culturel et tiens à vous redire ma conviction qu'une telle coopération ne manquera pas de contribuer au raffermissement des liens d'amitié qui nous unissent en plus de favoriser les fructueux courants d'échanges qui existent déjà entre nos deux pays. A cette fin, nous sommes, de notre côté, disposés à poursuivre avec diligence et conformément aux exigences de notre constitution les discussions visant à la conclusion d'un accord destiné à encourager et favoriser le développement de nos relations culturelles.

---

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

*Mitchell Sharp*

Son Excellence Monsieur Walter Scheel  
vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères  
de la République fédérale d'Allemagne

.....

*M. Scheel a donné la réponse suivante à chacune des lettres de M. Sharp:*

III

Ottawa, le 28 septembre 1973

Excellence,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date de ce jour, dont la traduction en allemand se lit comme il suit:

*(traduction en allemand de la lettre de M. Sharp)*

J'ai l'honneur de déclarer que je suis d'accord avec le contenu de cette lettre.

Je vous prie d'agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

(signé) *Walter Scheel*

Son Excellence  
Monsieur Mitchell Sharp  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures  
O t t a w a

S/C

---